



## PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### PROJET BI-EMPLOI

Limoges, le 27/05/2021

Se former aux métiers d'assistant(e) de vie aux familles et de conducteur(trice) de cars scolaires pour un emploi durable

**Pour faire face aux difficultés de recrutement inhérents à leur secteur d'activité, des acteurs de la branche transport et des entreprises d'aide à domicile s'unissent, en collaboration avec les collectivités et les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale, pour former des demandeurs d'emploi aux métiers d'assistant(e) de vie aux familles et de conducteur(trice) de cars scolaires et mener ainsi des recrutements mutualisés. Six réunions d'informations sont organisées au mois de juin pour présenter le projet aux demandeurs d'emploi (inscription obligatoire).**

Ces deux secteurs offrent le plus souvent des emplois à temps partiel, attirant essentiellement des personnes qui souhaitent un complément de revenus (retraités, travailleurs handicapés, mères au foyer...). Pour intéresser de nouveaux publics et résoudre leurs difficultés de recrutement, les transporteurs scolaires se sont rapprochés d'entreprises d'aide à domicile, secteur également touché par ces mêmes problématiques.

**Afin de sécuriser leur parcours professionnel, le projet bi-emploi offre la possibilité aux demandeurs d'emploi de se former aux métiers d'assistant(e) de vie aux familles et de conducteur(trice) de cars scolaires et d'obtenir l'équivalent d'un CDI de 30 à 35 heures par semaine.** Les témoignages de salariés en bi-emploi montrent la complémentarité de cette double activité à forte valeur sociale et humaine : la conduite scolaire permet de profiter du dynamisme des enfants et de se ressourcer ; l'aide à domicile amène à vivre des relations fortes avec les personnes âgées et/ou dépendantes tout en bénéficiant d'une reconnaissance forte de leur part.

Les transporteurs scolaires (Europ'Voyages, RRTHV, Villessot) et les structures d'aide à domicile (ADPAD, Confiez-Nous, Actid 87, UNA Ouest 87) ont ainsi acté le dépôt d'une vingtaine d'offres d'emploi mutualisées. Ces recrutements concerneront les bassins d'emploi suivants : Limoges, Feytiat – Panazol, Saint-Junien, Ambazac, Saint-Léonard de Noblat, Saint-Yrieix la Perche, Saint-Germain-les-Belles et Nexon.

Afin de faire découvrir le projet bi-emploi aux demandeurs d'emploi, six réunions d'information seront proposées dans les communes suivantes :

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle**

- 7 juin à 9 h : LIMOGES (ESTER TECHNOPOLE)
- 8 juin à 9 h : SAINT-GERMAIN-LES-BELLES
- 10 juin à 9 h : SAINT-LÉONARD DE NOBLAT
- 14 juin à 9 h : NEXON
- 15 juin à 9 h : SAINT JUNIEN
- 18 juin à 9 h : BESSINES-SUR-GARTEMPE

**Pour participer à l'une de ces réunions, il est obligatoire de s'inscrire.**

**Inscriptions et renseignements auprès de :**

- **Annick FOUGERAS** : [annick.fougeras@aft-dev.com](mailto:annick.fougeras@aft-dev.com) – 07 86 38 00 26
- **Julien HOULLIER** : [jhoullier@pol-cdc.fr](mailto:jhoullier@pol-cdc.fr) – 06 40 11 25 14

*\*Piloté par les services de l'État, par l'intermédiaire de l'ADECT (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale) Ouest Limousin, la région Nouvelle-Aquitaine, des acteurs de la branche transport (AFT, AFTRAL, la FNTV Nouvelle-Aquitaine), le GRETA et Pôle Emploi, le projet bi-emploi est organisé en partenariat avec le département de la Haute-Vienne, la communauté urbaine Limoges Métropole, la Fédération de la Châtaigneraie Limousine, le Pays Monts et Barrages, les communautés de communes Porte Océane du Limousin, Pays de Nexon – Monts de Châlus, Elan Limousin Avenir Nature, Pays de Saint-Yrieix, Noblat, Briance Sud Haute-Vienne, les entreprises d'aide à domicile, les entreprises de transport ainsi que les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale (missions locales, associations intermédiaires...). Le projet est financé à hauteur de 70 % par les fonds européens auxquels s'ajoutent d'autres financements publics et privés.*

**Cabinet du préfet**  
**Bureau de la communication interministérielle**